Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260309-D20260903005-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 18	L'an deux mil vingt-six le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Alain PENNOBER Maire. Présents: Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEAC'H, Jacques LE PAGE, Véronique LEBON, Pascal BODENAN, Jeanne HASCOËT, Gilles BOUTIN, Béatrice LE BIHAN, André PIRIOU, Béatrice HASCOËT, André FERTIL, Fabienne TIENNOT, Cathy LE MEUR, Béatrice LE BOURC'H, Denis FLOC'HLAY, Michel LE MENN, David DADEN, Nathalie RIOU Absents excusés : Absent non excusé : Olivier HENAFF Elue secrétaire de séance : Fabienne TIENNOT
Date de convocation 3 mars 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

5. **Demande de subvention fonds départemental de sécurité routière - appel à projet 2026 D2026005**

Il est proposé de demander au titre du fonds départemental de sécurité routière, une subvention pour la création d'une liaison piétonne sécurisée - route de Ste Anne La Palud (RD61) : demande 20 000€.

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

- AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre du fonds départemental de sécurité routière pour le projet de création d'une liaison piétonne sécurisée route de Sainte Anne La Palud pour un montant de 20 000€.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,
Le mardi 10 mars 2026

Le maire
Alain PENNOBER

MAIRIE de PLONEVEZ-PORZAY
29550 (FINISTERE)